

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | LAITUE ET CHICORÉE

N° 1, 22 juin 2018

NOUVEAUX USAGES ET PRODUITS DISPONIBLES EN 2018

Ce bulletin d'information présente les nouveaux produits ou usages homologués depuis la fin de la saison 2017 pour les cultures de ce réseau et les cultures apparentées. Les produits sont regroupés par catégories (insecticides, fongicides et herbicides) et présentés en ordre alphabétique de nom commercial. Prenez note que seuls les produits disponibles sur le marché, à notre connaissance, sont présentés.

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Insecticides

HARVANTA 50SL dans les légumes-feuilles

HARVANTA est un nouvel insecticide du groupe 28, le même groupe de résistance que CORAGEN et EXIREL. C'est un produit à large spectre (efficace contre plusieurs espèces de ravageurs) qui agit par contact ou par ingestion et qui est en mesure de pénétrer dans les surfaces foliaires (effet translaminaire).

Matière active :	Cyclaniliprole
Groupe :	28
Principales cultures :	Laitue pommée, laitue feuille, chicorée (endive et scarole), radicchio, épinard, bette à cardes et persil
Insectes :	Fausse-arpenteuse du chou, mineuses et thrips des petits fruits (répression)
Dose :	0,8-1,2 L/ha fausse-arpenteuse; 1,2 L/ha (mineuses et thrips)
Délai avant récolte :	1 jour
Restrictions :	Ne pas appliquer plus de 4,8 L/ha par saison. L'intervalle minimal entre les applications est de 5 jours.
Délai de réentrée :	12 heures
IRS :	Non disponible
IRE :	Non disponible
Homologation :	32889

XENTARI WG dans les légumes-feuilles contre la fausse-arpenteuse du chou

Nouvellement disponible, le XENTARI est un insecticide biologique qui contient des spores de la bactérie *Bacillus thuringiensis*, sous-espèce *aizawai*. Cette bactérie s'attaque au système digestif des chenilles qui la consomme, puis envahit l'insecte au complet. Ce dernier cesse rapidement de se nourrir, paralyse puis meurt. Comme c'est le cas pour tous les autres insecticides à base de *Bt*, le produit doit être ingéré par l'insecte; il ne tue pas par contact et il est plus efficace sur les jeunes chenilles.

Contrairement aux autres produits à base de *Bt* qui utilisent la sous-espèce *kurstaki*, XENTARI contient la sous-espèce *aizawai*. Des essais ont montré que des chenilles résistantes à la sous-espèce *kurstaki* ne l'étaient pas à la sous-espèce *aizawai*. Pour les rotations de produits, on recommande néanmoins d'éviter d'utiliser en alternance deux produits à base de *Bt* (groupe 11), peu importe la sous-espèce.

Matière active :	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>aizawai</i> , souche ABTS-1857
Groupe :	11
Principales cultures :	Laitue pommée, laitue feuille, chicorée (endive et scarole), radicchio, épinard et bette à carde
Insecte :	Fausse-arpenteuse du chou
Dose :	500 à 1 000 g/ha
Délai avant récolte :	0 jour
Recommandations :	Volume d'eau recommandé : 500 L/ha. Les traitements par temps nuageux ou le soir sont plus efficaces.
Délai de réentrée :	4 heures
IRS :	5
IRE :	Non disponible
Homologation :	31557

Fongicides

BOTECTOR pour la répression de la moisissure grise dans les principaux légumes-feuilles

Le BOTECTOR est un produit biologique composé des spores du champignon *Aureobasidium pullulans*. Ce champignon, présent à l'état naturel, a la capacité de coloniser les surfaces végétales (feuilles et fruits) sans affecter la culture. Lorsqu'il est présent, ce champignon a pour effet de boucher les portes d'entrée par lesquelles le pathogène pourrait s'introduire dans la plante (compétition pour l'espace et les nutriments).

Matière active :	<i>Aureobasidium pullulans</i> , souches DSM 14940 et 14941
Groupe :	Non applicable
Cultures :	Laitue pommée, laitue feuille, chicorée et radicchio
Maladie :	Moisissure grise (répression)
Dose :	1 kg/ha
Intervalle entre traitements :	7 jours
Délai avant récolte :	0 jour
Restriction :	La durée de vie du produit est de 18 mois à 20° C et de 24 mois à 8° C à partir de la date de fabrication.
Recommandations :	Traiter lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou dès l'apparition des premiers symptômes. Pulvériser dans 500 à 2 000 L d'eau à l'hectare de manière à bien couvrir tout le feuillage. Appliquer de préférence dans les premières heures du matin ou tôt le soir pendant les températures fraîches.
Délai de réentrée :	4 heures
IRS :	5
IRE :	1
Homologation :	31248

LUNA SENSATION dans les légumes-feuilles

Le fongicide LUNA SENSATION a l'avantage de contenir deux matières actives, le fluopyram, un produit du groupe 7, et la trifloxystrobine, un produit du groupe 11. La trifloxystrobine affecte la germination des spores, tandis que le fluopyram agit sur tous les stades du champignon : germination des spores, développement du tube germinatif, croissance mycélienne et sporulation. Les deux matières actives peuvent pénétrer dans le feuillage (effet translaminaire), et le fluopyram serait aussi en mesure de se redistribuer vers les points de croissance (système ascendante). Les seules maladies mentionnées sur l'étiquette canadienne du LUNA SENSATION sont l'affaissement sclérotique (fréquent au Québec) et le blanc (rarement observé). La trifloxystrobine présente dans le produit devrait aussi offrir une certaine efficacité contre le mildiou de la laitue (*Bremia*). Ce serait donc un bon choix lorsque cette maladie représente aussi une menace.

Matière active :	Fluopyram et trifloxystrobine
Groupe :	7 et 11
Principales cultures :	Laitue pommée, laitue feuille, chicorée (endive et scarole), radicchio, épinard et persil
Maladies :	Affaissement sclérotique et blanc
Dose :	400 à 600 ml/ha (varie selon la maladie)
Délai avant récolte :	0 jour
Restriction :	Ne pas appliquer au total sur la culture plus de 1 120 ml/ha par saison.
Délai de réentrée :	12 heures
IRS :	151
IRE :	108
Homologation :	32107

OXIDATE 2.0 contre le mildiou dans la laitue

Le bactéricide/fongicide OXIDATE est un nouveau produit qui sera probablement permis en production biologique au Canada (listé OMRI aux États-Unis). Il agit par contact (effet oxydant) en tuant les spores de champignons présentes sur le feuillage. Le niveau de contrôle obtenu (répression) est cependant un peu inférieur à celui obtenu avec les meilleurs produits anti-mildiou. On retrouve présentement peu de cultures et de maladies sur l'étiquette canadienne d'OXIDATE, mais d'autres seront sûrement rajoutées au fil des années.

Matière active :	Peroxyde d'hydrogène et acide peracétique
Groupe :	Non applicable
Cultures :	Laitue pommée et laitue feuille
Maladie :	Mildiou
Dose :	100 ml par 10 L d'eau
Délai avant récolte :	0 jour
Intervalle entre traitements :	5 à 7 jours
Restriction :	Ne pas appliquer plus de 8 fois sur la culture.
Recommandations :	Traiter lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou dès l'apparition des premiers symptômes. Utiliser suffisamment d'eau pour bien mouiller tout le feuillage. Ne pas pulvériser par temps très chaud, en période de sécheresse où lorsque les plantes sont peu vigoureuses.
Délai de réentrée :	4 heures
IRS :	Non disponible
IRE :	Non disponible
Homologation :	32907

Herbicides

VENTURE L contre les graminées dans la laitue

La laitue a récemment été rajoutée sur l'étiquette du VENTURE. Après le POAST ULTRA, c'est le deuxième graminicide de post-levée homologué dans la laitue. Comme les autres herbicides qui s'attaquent spécifiquement aux graminées, VENTURE détruit les graminées déjà émergées, mais n'a pas d'effet résiduel. Les mauvaises herbes doivent idéalement avoir 2 à 5 vraies feuilles au moment du traitement et doivent être en pleine croissance.

Matière active :	Fluazifop-P-butyl
Groupe :	1
Cultures :	Laitue pommée et laitue feuille
Mauvaises herbes :	La plupart des graminées
Dose :	Jusqu'à 2 L/ha (varie selon la graminée ciblée)
Nombre de traitements :	Maximum de 1 application
Délai avant récolte :	14 jours
Recommandation :	Un intervalle de 2 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement.
Délai de réentrée :	12 heures
IRS :	63
IRE :	9
Étiquette :	21209



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

Ce bulletin d'information a été rédigé par Mario Leblanc, agronome, et Sandrine Dellatre, stagiaire, avec la collaboration de Céline Laroche et de Carl Dion Laplante, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Laitue et chicorée](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.